

# | Communiqué de presse

Orléans, le 20 décembre 2023

**SOUTIEN AUX FILIÈRES AGRICOLES ET FORESTIÈRES EN CENTRE-VAL DE LOIRE :**  
Pour adapter la forêt au changement climatique et développer la filière bois,  
la Région Centre-Val de Loire signe un contrat d'appui aux projets de filière  
avec Fibois Centre-Val de Loire  
et le Centre National de la Propriété Forestière  
Île de France / Centre-Val de Loire

La Région Centre-Val de Loire, Fibois Centre-Val de Loire et le Centre National de la Propriété Forestière Île de France /Centre-Val de Loire ont signé le 20 décembre le CAP Filière Forêt-Bois 2023-2027 : le contrat d'appui au projet de la filière forêt-bois pour les quatre prochaines années.

Ce contrat d'appui a pour objectif de soutenir l'adaptation des forêts au changement climatique, la protection de la biodiversité et le développement de son potentiel de production de bois.

Grâce à ce contrat, les entreprises régionales de transformation seront soutenues pour substituer plus de matériaux énergivores et d'énergies fossiles par du bois et ainsi contribuer à la neutralité carbone en 2050.

**Protéger la forêt et développer la filière forêt-bois pour adapter la forêt au changement climatique :**

L'adaptation des forêts au changement climatique nécessite de mieux gérer la forêt, de récolter plus de bois pour stimuler son renouvellement naturel et, quand c'est nécessaire, de replanter des arbres.

**CAP Filière forêt-bois 2023-2027 met ainsi en avant 4 grands enjeux stratégiques :**

Gérer durablement la forêt pour l'adapter au changement climatique et protéger la biodiversité ;

- Développer son potentiel de production, de récolte et d'atténuation du changement climatique ;
- Récolter plus de bois et le transformer localement pour substituer des matériaux énergivores, notamment dans la construction et les aménagements ;
- Substituer les énergies fossiles par les sous-produits des travaux d'entretien de la forêt et de la transformation du bois.

Le contrat d'appui au projet de la filière forêt-bois a pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et se terminera le 30 juin 2027.

**Un programme en 4 axes :**

Ce contrat s'articule autour de 4 axes desquels découlent les actions qui seront menées par Fibois Centre-Val de Loire et le Centre National de la Propriété Forestière d'Île de France et Centre-Val de Loire :

- Axe A : **Développer l'utilisation des bois locaux dans la construction, les aménagements, l'emballage et l'énergie ;**
- Axe B : **Appuyer les projets de développement des entreprises de récolte et de transformation, promouvoir les emplois et formations de la filière ;**
- Axe C : **Gérer durablement la forêt pour l'adapter au changement climatique et récolter plus de bois ;**
- Axe D : **Accompagner la recherche forestière pour mieux gérer la forêt.**

Les objectifs à 2027 sont clairs : augmenter les surfaces forestières gérées en forêt privée grâce à l'appui du CNPF et utiliser davantage de bois local dans la construction, les aménagements et l'énergie avec l'aide de Fibois Centre-Val de Loire. C'est dans la poursuite de ces objectifs que Fibois Centre-Val de Loire et le CNPF s'engagent à travailler ensemble pour expliquer au grand public les rôles de la forêt et les enjeux qui l'entourent afin de faciliter le dialogue entre les professionnels de la filière et les usagers de la forêt.

## Budget : un investissement à la hauteur des enjeux

La Région Centre-Val de Loire et l'Europe (FEADER) investiront **6,6 millions d'euros** dans la filière sur les 4 années à venir, dont 83 % seront dédiés aux aides aux investissements des entreprises et 17 % à l'animation de la filière forêt-bois.

**Au total, 16,6 millions d'euros seront dépensés par la filière pour mener à bien ce programme.**

## Bilan du précédent CAP'Filière Bois 2019/2023

- **Construction bois : stabilisation** des parts de marché à **10%**.
- **Bois énergie : augmentation de 5%** de la consommation
- et de **27% du nombre de chaufferies collectives et industrielles.**
- **110 projets accompagnés** dont 2 reprises de scieries (du Parc et de Jollivet).
- Investissement des Entreprises de Travaux Forestiers : **40 dossiers aidés pour 3,5 M€ d'aides.**
- Investissement des scieries : **11 entreprises, 646 k€ d'aide.**

### La Région, un maître d'ouvrage exemplaire !

- ✓ Le **lycée Joséphine Baker à Hanches**, livré au printemps 2023, fait la part belle aux matériaux biosourcés (murs à ossature bois, mur en pisé, isolations en paille, fibres de bois ou chanvre/lin/coton, issus pour partie de filières locales).
- ✓ Le **bâtiment de l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers d'Amboise** (IFSI Robert Debré) avec structure bois (mur et plancher) et isolation extérieure en fibre de bois (livré en 2019).
- ✓ **La reconstruction en bois-paille du pôle machinisme du lycée agricole Le Chesnoy**, à Amilly (2020-2022).
- ✓ **La restructuration et l'extension du lycée Maurice Genevoix à Ingré** (extension notamment en bois-paille).
- ✓ **La construction du futur lycée de Châteauneuf-sur-Loire**, une conception bio-sourcée (avec 80% de murs à ossature bois et des briques de terre crue).

### Chiffres clés de la filière forêt-bois en région Centre-Val de Loire :

- 1 million d'hectares de forêt (25 % de la surface du territoire régional)
- 2 000 hectares de forêt supplémentaires tous les ans
- 5,4 millions de m<sup>3</sup> de bois supplémentaire produits chaque année
- La Sologne : plus grand site français de protection des habitats et des oiseaux
- 1<sup>er</sup> « réservoir » de biodiversité
- 3 millions de m<sup>3</sup> de bois récoltés
- 2700 entreprises
- 20 000 emplois
- 10% des constructions réalisées en bois en 2021
- 1 million de tonnes de CO<sub>2</sub> évitées grâce au bois énergie en 2021



« Adapter nos forêts au dérèglement climatique, assurer la production de bio-matériaux, permettre le stockage durable du carbone, préserver la biodiversité... Autant de chantiers que nous menons avec les professionnels grâce au CAP Filière Forêt-Bois, un outil qui traduit l'ambition de la Région en faveur de ces écosystèmes » **François Bonneau**, Président de la Région Centre-Val de Loire.

« Le CAP Filière Forêt Bois est un outil essentiel pour permettre à la filière régionale de changer d'échelle pour contribuer à atteindre la neutralité carbone en 2050 en valorisant et protégeant la forêt » **Francis Lheure**, Président de FIBOIS Centre-Val de Loire.

« Le Centre-Val de Loire est une grande région forestière, et le soutien de la Région est indispensable pour aider les forestiers à affronter tous les défis qui les attendent, en particulier ceux liés au changement climatique » **Jean-Pierre Piganiol**, Président du CNPF Île-de-France & Centre-Val de Loire.

## A propos de Fibois Centre-Val de Loire

---

Fibois Centre-Val de Loire est l'association de l'Interprofession de la Filière Forêt-Bois en région Centre-Val de Loire. Elle a pour mission de développer la filière forêt-bois en développant les marchés, accompagnant les entreprises et adaptant la forêt au changement climatique.

Plus d'informations sur : [www.fibois-cvl.fr](http://www.fibois-cvl.fr)

## A propos du Centre National de la Propriété Forestière

---

Le Centre National de la Propriété Forestière est l'établissement public au service du développement de la gestion durable des forêts privées françaises. Ses agents sont des forestiers qui accompagnent et conseillent gratuitement les 3,5 millions de propriétaires privés pour mettre en valeur et préserver 12,5 millions d'hectares de forêts (75 % des forêts métropolitaines). Le CNPF est composé de 10 délégations régionales, ce qui le place au plus près des territoires pour accompagner les propriétaires vers une gestion durable adaptée au contexte local. Il bénéficie d'un service de R&D, l'Institut pour le Développement Forestier, pour répondre aux enjeux d'innovation technique et du défi climatique et d'un service dédié à la séquestration du carbone en forêt, le C+For Forêt et Carbone.

Plus d'informations sur : <https://ifc.cnpf.fr/>

## A propos de la Région Centre-Val de Loire

---

La Région, forte de ses compétences en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de formation et d'orientation et en responsabilité de par sa fonction d'autorité de gestion régionale du FEADER, joue un rôle central dans la mise en œuvre des politiques agricoles, alimentaires et de développement rural.

Elle met en œuvre une politique ambitieuse en faveur d'une agriculture responsable et attractive

Une politique qui sera amplifiée et prendra un nouveau cap pour les prochaines années. La Région soumettra au vote le 21 décembre 2023 en session plénière sa nouvelle stratégie « Ambition Agriculture 2030 ». Elle se décline autour de 3 ambitions fortes qui permettront au travers de 23 mesures concrètes d'accélérer la transition agroécologique, de stabiliser le nombre d'exploitations agricoles et de conforter la chaîne de la ferme à la fourchette à l'horizon 2030.

Les CAP Filières, colonne vertébrale de sa politique agricole, seront enrichis dans le cadre de cette stratégie. Les 15 Cap filières développés depuis 15 ans ont permis de traduire les priorités régionales pour faire face aux changements climatiques et sociales.

Plus d'informations : <https://www.centre-valdeloire.fr/>

### CONTACTS PRESSE : Région Centre-Val de Loire :

Fatima HRICH : [fatima.hrich@centrevaleloire.fr](mailto:fatima.hrich@centrevaleloire.fr) – 06.76.82.83.38

### Fibois Centre-Val de Loire :

Enola DESBON : [contact@fibois-cvl.fr](mailto:contact@fibois-cvl.fr) – 02 38 41 80 00

### Centre National de la Propriété Forestière :

Gaël LEGROS : [ifc@cnpf.fr](mailto:ifc@cnpf.fr) - 02 38 53 07 91

